

5

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

FUNÉRAILLES

DE

M. LE COMTE DE MAS LATRIE

MEMBRE LIBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Le jeudi 7 janvier 1897.

DISCOURS

DE

M. HÉRON DE VILLEFOSSE

PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE

MESSIEURS,

Celui que nous venons de perdre n'était pas seulement pour moi un confrère vénéré. Il avait été mon maître à l'École des chartes et le jour où l'Académie m'avait fait l'honneur de m'admettre en sa Compagnie, j'avais été prendre séance à ses côtés. Ces souvenirs rendent encore plus douloureux le devoir que je dois remplir aujourd'hui.

Sa belle et longue carrière a été si occupée et se présente à nous sous des aspects si multiples que je suis obligé de laisser à d'autres le soin d'exposer les services rendus à l'École des chartes par le professeur et de rappeler le

dévoûment éclairé du chef de la section historique de nos Archives nationales.

Louis de Mas Latrie naquit à Castelnaudary le 9 août 1815. Il appartenait à une famille ancienne du Languedoc dans laquelle il était de tradition de travailler ou de combattre ; gens de robe ou d'épée, tous servaient utilement leur pays. C'est à Montpellier qu'il fit ses premières études ; il se rendit ensuite à Paris, se fit recevoir à l'École des chartes et en sortit en 1839 avec le titre d'élève-pensionnaire. Il avait à peine franchi les portes de l'École quand le ministre de la guerre le chargea de rechercher des documents pouvant jeter quelque lumière sur les relations de la France avec les États barbaresques au moyen âge. Mas Latrie partit immédiatement pour Marseille où il trouva dans les archives de la Chambre de commerce des pièces nombreuses et fort intéressantes constatant que, malgré toutes les animosités nationales des chrétiens et des musulmans, il existait dès le XIII^e siècle des relations assez régulières et même souvent une correspondance écrite entre les commerçants de Marseille et ceux de la côte africaine. Le rapport du jeune archiviste, remis au maréchal Soult, fut imprimé en appendice au *Tableau de la situation de l'Algérie* distribué aux Chambres en 1844. C'était indiquer d'une façon très claire l'importance politique de la mission dont il venait d'être chargé.

En 1843, il avait envoyé à l'un des concours de notre Académie un mémoire manuscrit sur l'*Histoire de l'île de Chypre sous la domination des Lusignan*. La récompense dont il fut honoré redoubla son ardeur et l'encouragea à continuer

les recherches qu'il avait entreprises. Il avait à peine 28 ans. Cet heureux début fut le point de départ d'une série de travaux qui devaient occuper sa vie tout entière et qui, malgré la diversité apparente des sujets abordés, présentent entre eux une grande unité. Après avoir exploré les bibliothèques et les archives du midi de la France, de l'Espagne et de l'Italie, il partit pour l'Orient. En 1844, on le trouve à Constantinople ; il visite Smyrne et l'île de Rhodes, parcourt les côtes de Syrie, la Palestine et les plaines de l'Égypte ; puis se rend à Chypre où il fait un assez long séjour. Un de ses compagnons qui a raconté ce voyage a dit de lui : « C'était un bon et noble cœur à qui j'ai dû bien des joies. Grâce à lui toutes les difficultés d'un trajet parfois pénible et parfois dangereux ont été aplanies ; ses douces qualités, l'affection qu'il a bien voulu m'accorder y ont jeté un charme de plus. » Il y a cinquante ans on ne voyageait pas en Orient aussi commodément qu'aujourd'hui et tous ceux qui ont admiré l'entrain juvénile que notre confrère conservait encore à un âge où d'ordinaire cet entrain s'apaise et se modère, peuvent facilement s'imaginer combien de vie, de gaieté et d'animation la présence du jeune Mas Latrie devait apporter dans une caravane qui traversait des contrées encore peu sûres et peu visitées.

Les années suivantes furent consacrées à la mise en œuvre des documents qu'il avait recueillis et à la rédaction de l'ouvrage qui devait fonder d'une manière définitive sa réputation scientifique. De 1852 à 1861, il publia trois volumes intitulés : *Histoire de l'île de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan*. Ces volumes présen-

taient le développement du mémoire dont j'ai parlé tout à l'heure. Le premier volume contenait la narration des faits et les deux autres renfermaient les pièces justificatives. Parmi ces dernières, au milieu d'un grand nombre de bulles pontificales, d'actes royaux, de fragments de chroniques, de pièces inédites de toute nature tirées des archives jusqu'à inexplorées de la République de Venise, il convient de citer particulièrement des documents d'une haute valeur : le cartulaire de l'église cathédrale de Nicosie et le livre des Remembrances de la Secrète pour les années 1468 et 1469. Il manquait à l'*Histoire de Chypre* un quatrième volume qui devait contenir la fin de la narration. L'auteur attendait pour le rédiger la publication de certaines chroniques grecques très importantes et l'accès de plusieurs archives d'anciennes familles vénitiennes, pisanes ou florentines qui pendant ses derniers voyages étaient demeurées fermées à ses recherches. L'Académie décerna néanmoins en 1862, à l'ouvrage inachevé, le grand prix Gobert, la plus haute récompense dont elle pouvait disposer. L'*Histoire de Chypre* a provoqué d'autres travaux analogues dont les auteurs n'ont point caché les emprunts faits par eux au travail de M. de Mas Latrie.

Deux ans plus tard il obtenait le second prix de la même fondation Gobert pour sa *Carte de l'île de Chypre*. Il avait été assez heureux pour déterminer la situation exacte de toutes les localités modernes de l'île et pour préciser la position des localités connues par une dénomination ancienne, établissant ainsi d'une manière solide la topographie du pays où s'était déroulée l'histoire à laquelle il avait consacré les plus belles années de sa laborieuse jeunesse.

Tout en continuant ses travaux sur Chypre il rassemblait de nombreux matériaux pour un autre ouvrage dont sa première mission à Marseille lui avait donné l'idée. Se rappelant l'intérêt politique que le maréchal Soult avait attaché à ses découvertes, il sut intéresser l'Empereur à ses recherches et lui fit comprendre combien il pouvait être utile à sa dynastie de montrer aux populations de l'Algérie que, dans un passé lointain, et même pendant la période des Croisades, les chrétiens et les musulmans avaient entre eux des rapports fréquents et cordiaux. Le gouvernement entra dans ses vues. Bientôt, par l'ordre et avec l'aide de l'Empereur, il put donner au public un recueil nouveau et du plus grand intérêt intitulé : *Traité de paix, de commerce et documents divers concernant les relations des chrétiens avec les Arabes de l'Afrique septentrionale au moyen âge*. Ce livre est un ouvrage d'érudition vraiment digne d'une haute estime dont l'introduction ne comprend pas moins de 340 pages. M. de Mas Latrie y a nettement résumé les principes généraux des traités, ce qu'on pourrait appeler le droit commun des relations entre chrétiens et musulmans. Il y a tracé de main de maître le tableau de l'organisation des douanes au moyen âge et y a victorieusement combattu l'opinion du savant Amari sur les différences entre les versions chrétiennes et les versions musulmanes de ces traités.

En 1850, sous le titre d'*Essai de classification des continuateurs de Guillaume de Tyr*, il avait publié une petite brochure qui comptait à peine 100 pages mais à laquelle l'Académie avait accordé une des médailles du concours des antiquités nationales et qui méritait cette distinction

par l'importance des questions qui s'y trouvaient discutées et en grande partie résolues. Rien, en effet, n'était plus obscur que l'histoire des traductions de Guillaume de Tyr et de ses continuateurs. C'était ce chaos que M. de Mas Latrie avait entrepris de débrouiller grâce à la comparaison des nombreux manuscrits étudiés par lui en France, en Suisse, en Belgique et en Italie. Vingt ans plus tard, en 1871, il reprenait les mêmes questions dans la préface de son édition de la *Chronique d'Ernoult et de Bernard le Trésorier*, publiée par la Société de l'histoire de France. Il apportait de nouvelles preuves à l'appui de la thèse qu'il avait précédemment soutenue et on peut affirmer que si quelques-unes de ses conclusions furent combattues par les savants qui s'occupaient des mêmes questions l'ensemble de son travail n'en fut pas moins accueilli avec la plus grande faveur.

D'autres exposeront avec plus d'autorité que moi les services éminents rendus par M. de Mas Latrie à la Société de l'Orient latin. Par sa compétence spéciale dans des études où il avait été le précurseur de la plupart de ses confrères M. de Mas Latrie méritait d'inaugurer les publications de cette Société dont il est resté toute sa vie un des membres les plus actifs et les plus dévoués. Il le fit avec un rare bonheur en publiant, en 1877, une édition définitive du poème de Guillaume de Machaut : *La prise d'Alexandrie, ou chronique du roi Pierre I^{er} de Lusignan*.

Ces différents travaux, sans parler de ceux dont il avait enrichi la Bibliothèque de l'École des Chartes, la Revue des Questions historiques, les Mémoires de la Société des An-

tiquaires de France ainsi qu'un des recueils italiens les plus estimés, avaient depuis longtemps mis en pleine lumière son activité, son érudition et ses talents d'historien. Le moment vint enfin où les portes de l'Académie des Inscriptions devaient s'ouvrir devant lui.

L'Académie des Inscriptions n'est pas seulement une réunion d'érudits qui se retrouvent une fois par semaine pour conférer de leurs études; elle a une mission plus haute à remplir. C'est une corporation savante qui, lentement mais sûrement, accomplit une œuvre commune. Au premier rang des grandes collections historiques dont elle poursuit sans bruit la publication se place le *Recueil des historiens des Croisades*. La diversité des chroniques et des relations, la variété des langues dans lesquelles elles ont été rédigées ont fait adopter, pour ce Recueil, des divisions nettement établies et correspondant à des spécialités d'études. Il y a quelques années presque tous ceux de nos confrères qui travaillaient aux *Historiens occidentaux* avaient disparu. Le comte Riant était resté seul et s'occupait à la fois des *Historiens occidentaux* et des *Historiens arméniens*. Il sentit bientôt qu'il avait trop présumé de ses forces; l'état de sa santé ne lui permettait pas d'assumer une tâche aussi lourde; il demandait à en être soulagé. Lui-même désigna M. de Mas Latrie aux suffrages de ses confrères, comme le savant le plus capable de le seconder dans ce rude labeur. L'Académie répondit à son appel et combla son désir: M. de Mas Latrie fut élu le 6 mars 1885.

Il nous a appartenu pendant onze années. A un âge où il aurait eu le droit de songer au repos, il entreprit coura-

geusement, comme on le lui demandait, un travail presque ingrat et particulièrement délicat. Soutenu par cette belle ardeur de jeunesse qui ne l'abandonnait jamais, avec une abnégation et un désintéressement des plus louables, il acheva l'œuvre de ses prédécesseurs sans en discuter le plan ni les idées. Deux volumes du *Recueil des historiens des Croisades* ont été édités par ses soins ; l'un rentre dans la série des historiens occidentaux, l'autre appartient à la série des historiens arméniens. Il laisse ainsi parmi nous une trace durable de son activité et de son dévouement.

Cette activité, d'ailleurs, ne sut jamais se lasser ; nous en avons été les témoins étonnés. En 1889, à l'âge de soixante-quinze ans, alors qu'il travaillait tous les jours pour l'Académie, il publiait en même temps un immense répertoire, le *Trésor de chronologie, d'histoire et de géographie*, que consulteront longtemps avec fruit les amis du moyen âge. Les renseignements utiles abondent dans ce précieux recueil, fait pour épargner aux autres la peine et les recherches qu'il a coûtées à son auteur. Dans cet instrument de travail indispensable, tout ce qui concerne les grands dignitaires ou les fonctionnaires des royaumes latins, tout ce qui se rapporte à leur chronologie et à leur administration est absolument nouveau et appartient en propre à notre regretté confrère.

Mais ce n'est pas seulement à l'histoire du moyen âge que M. de Mas Latrie a rendu par ses travaux de signalés services. Tous ceux qui s'occupent aujourd'hui de l'histoire intérieure de la France pendant les XVI^e et XVII^e siècles lui sont reconnaissants de leur avoir procuré une mine merveilleuse de renseignements à exploiter pour leurs

études. C'est lui qui le premier a fait connaître, pour cette période de notre histoire nationale, les richesses renfermées dans les Archives de Venise où il a découvert l'importante correspondance que les ambassadeurs vénitiens en France entretenaient presque journellement avec la République. Des copies de ces lettres curieuses où toutes les nouvelles de la Cour et des salons étaient soigneusement consignées, où les cancans même qui circulaient dans la société du temps trouvaient un écho fidèle, ont été faites par lui-même ou par ses soins ; elles sont déposées à la Bibliothèque nationale ; le savant éditeur des Mémoires de Saint-Simon, celui de la Correspondance de Mazarin, sans parler des autres, y ont puisé d'intéressants détails ; ils ont pu ainsi éclaircir plus d'un passage et expliquer bien des faits qui, sans le secours de cette correspondance, seraient restés obscurs ou incertains.

Il m'est impossible d'énumérer tous les travaux de notre confrère. Je ne puis cependant oublier de rappeler que la curiosité de son esprit le poussait à s'occuper des sujets les plus divers. Tour à tour, l'histoire de l'art, la numismatique, l'histoire des relations commerciales ou politiques, la géographie, l'histoire proprement dite, l'ont passionné et captivé. Pendant ses voyages en Orient, il ne se contentait pas d'étudier les monuments des croisades ou de copier les documents se rapportant à ses études de prédilection, il relevait les inscriptions antiques, il notait tout ce qui frappait son esprit. Un fait, entre mille, donnera une idée de la vivacité de son intelligence et des services qu'il aurait pu rendre à l'archéologie si ses conseils avaient été suivis. Il fut le premier à signaler en 1845 la célèbre stèle de

Larnaca, insigne monument, élevé par le roi Sargon, pour perpétuer le souvenir de sa conquête de l'île de Chypre. Il en rapporta le dessin, le présenta à l'Académie des Inscriptions et pressa le Ministre de l'Instruction publique d'en faire l'acquisition qu'il se chargeait de négocier. A cette époque la stèle était complète. Il est triste de penser que sa voix ne fut point écoutée. Depuis la stèle a été mutilée ; elle est aujourd'hui au musée de Berlin.

Si l'étude du passé eut pour lui tant de charmes, elle ne l'absorba pas au point de lui faire oublier le présent ou de l'empêcher de songer à l'avenir. Il avait vu à l'œuvre, dans le Levant, ces excellents religieux français, toujours si zélés pour le bien, si désireux de propager et de maintenir, par tous les moyens possibles, l'action utile et l'influence civilisatrice de la France. Il fut un des premiers à s'occuper des Écoles d'Orient avec celui de nos confrères dont le nom est resté attaché à cette œuvre. Son intervention n'a pas été inutile à nos travaux : les archéologues qui étudient les monuments de la Syrie et de la Palestine n'ont pas d'auxiliaires plus dévoués que les religieux placés à la tête de ces Écoles ; c'est à eux qu'ils doivent aujourd'hui la meilleure part de leurs découvertes, c'est par eux que l'exploration de ces contrées prend chaque jour une importance nouvelle.

M. de Mas Latrie nous a été enlevé dans sa quatre-vingt-deuxième année, après une longue et laborieuse carrière. Il avait conservé jusqu'à la fin cette démarche jeune, cette tournure alerte qui semblait défier les années. Personne ne pouvait croire qu'il était un des doyens de notre Académie, tant il mettait de grâce à nous le faire

oublier. Sa bonne humeur, la vivacité de ses manières nous faisaient illusion sur son âge. Nous avons peine à croire aujourd'hui que nous l'avons perdu. Si quelque chose peut consoler ceux qui l'ont le plus aimé, c'est la certitude que son souvenir demeurera vivant parmi nous, comme celui d'un confrère qui honorait notre Compagnie par la dignité de sa vie et par le caractère élevé de ses travaux.

11. 5/10/19

150

H. 5/10/19 (Wed. p. 1)

1. 11. 5/10/19

150

2. 11. 5/10/19

1

H. 5/10/19

11. 5/10/19 (Wed. p. 1)

note

11. 5/10/19

11. 5/10/19

11. 5/10/19

11. 5/10/19

11. 5/10/19

11. 5/10/19

11. 5/10/19

11. 5/10/19

11. 5/10/19

11. 5/10/19

11. 5/10/19

11. 5/10/19

11. 5/10/19

160

11. 5/10/19

DISCOURS
DE
M. PAUL MEYER

MEMBRE DE L'INSTITUT
DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DES CHARTES

MESSIEURS,

Au nom du Conseil de perfectionnement et des professeurs de l'École des chartes, j'adresse l'adieu suprême au collègue regretté que la mort vient de nous ravir et que nous espérons garder longtemps encore parmi nous, tant la vivacité de son esprit, l'air de santé et de bonne humeur qui animaient toute sa personne nous faisaient oublier son grand âge.

Il y a juste un demi-siècle, l'École des chartes, réorganisée par ordonnance royale, entrant en possession d'un local à elle et était dotée de la plupart des chaires qu'elle

possède aujourd'hui. M. de Mas Latrie, alors à peine âgé de 32 ans, mais que des travaux pleins de promesses avaient déjà mis hors de pair, en fut le premier secrétaire. Un an plus tard, en 1848, il suppléait Champollion dans la chaire de diplomatique, et l'année suivante il le remplaçait définitivement avec le titre de répétiteur général qui, en 1854, fut changé en celui de sous-directeur des études. En ce temps l'enseignement de la diplomatique était réparti entre deux chaires : Quicherat avait pour sa part la diplomatique nationale, à M. de Mas Latrie étaient réservés la diplomatique pontificale et les éléments de la chronologie. Cette division, en soi peu justifiée, prit fin en 1868 : Quicherat consacra ses deux leçons hebdomadaires à l'archéologie, et l'enseignement complet de la diplomatique fut dévolu à M. de Mas Latrie, qui occupa la chaire ainsi constituée jusqu'en 1885, époque où il prit sa retraite avec le titre de professeur honoraire. Mais il ne devait pas quitter pour longtemps l'École où il avait pris le goût de l'érudition historique et à laquelle le rattachaient de nombreuses affections et de longs services. Il y rentra en 1888, comme membre du Conseil de perfectionnement, désigné par l'Académie des Inscriptions pour remplacer feu Jourdain. Il prit de nouveau une part active à nos examens, remarquable, comme avant, par la vivacité de son esprit, toujours jeune et alerte, par l'ardeur qu'il mettait à défendre son avis, par la bonne grâce avec laquelle il savait, le cas échéant, accepter l'opinion contraire. Tel nous l'avions connu, nous ses plus anciens élèves, alors que nous étions sur les bancs de l'École, tel nous le retrouvions après quarante ou cinquante ans de travaux incessants. La vieil-

lesse semblait n'avoir aucune prise sur ce corps frêle en apparence mais solidement bâti, sur cette intelligence toujours éveillée.

M. de Mas Latrie avait eu très jeune ce goût de la recherche originale qui a toujours été en honneur parmi nous et qui seul donne la vie aux œuvres de l'érudition et en assure la durée. A une époque où notre École était encore dans la période de formation et où la plupart des travailleurs qui en sortaient ne se proposaient guère d'autre but que la continuation et l'achèvement des œuvres commencées par les Bénédictins (et c'était, à vrai dire, le plus urgent), M. de Mas Latrie, portant son regard au delà des limites communément assignées à notre histoire nationale, avait aperçu un champ immense, à peine exploré, qui pouvait être légitimement rattaché à notre domaine historique. Ce n'était rien de moins que l'histoire des établissements chrétiens fondés en Orient par les Français à la suite des croisades, et à cette histoire se rattachait naturellement celle des relations des peuples latins avec les pays musulmans. La tâche était immense : M. de Mas Latrie l'aborda par plusieurs côtés à la fois, avec son ardeur accoutumée. Il vit clairement qu'il fallait tout d'abord aller à la découverte des matériaux, inédits pour la plupart et très dispersés. A l'époque où il commença ses recherches, il y a plus de cinquante ans, les voyages étaient longs et difficiles, les résultats d'autant plus incertains que les dépôts d'archives et les bibliothèques n'offraient point aux chercheurs les moyens d'information dont on dispose à présent. M. de Mas Latrie n'eut pas d'hésitation. En 1843 il avait obtenu le prix ordinaire de l'Académie des

Inscriptions pour une histoire manuscrite de Chypre sous les Lusignans. Il considéra son travail couronné comme un simple essai, comme une sorte de reconnaissance du terrain à parcourir, et, soutenu par la libéralité du gouvernement, il explora longuement et à diverses reprises les bibliothèques et les archives de l'étranger, notamment celles de l'Italie. Il alla en Chypre, en Palestine, à Malte, et revint avec une ample moisson de documents qui, publiés tantôt *in extenso*, tantôt par extraits, forment les deux volumes des « Documents et Mémoires servant de preuves à l'histoire de Chypre sous les Lusignans », qu'il fit paraître en 1852 et 1855. Puis il se mit en devoir de récrire son premier essai, et publia, en 1861, le premier volume de cette histoire, qui s'arrête à la fin du royaume franc de Palestine, en 1291. La suite, qui devait s'étendre jusqu'à la domination vénitienne, à la fin du XV^e siècle, fut en partie rédigée, mais ne devait pas voir le jour. Ce n'est pas que M. de Mas Latrie ait jamais renoncé à parfaire ce qu'il considérait comme l'œuvre principale de sa vie. Il ne perdit jamais de vue l'histoire de Chypre et publia à diverses reprises ou fit publier des documents nouveaux pour compléter ses deux volumes de preuves ; mais d'autres travaux commencés de longue date, et qui avaient aussi pour objet l'expansion de l'influence française au dehors, occupèrent successivement son incessante activité. C'est ainsi qu'il mit au jour, en 1868 et 1872, son précieux recueil des *Traité de paix et de commerce et documents divers concernant les relations des chrétiens avec les Arabes de l'Afrique septentrionale au moyen âge*, dont la préparation exigea de nombreux voyages et plusieurs années d'un travail assidu.

Il avait aussi projeté une vaste publication des correspondances des ambassadeurs vénitiens résidant en France, dont il avait fait adopter le projet par le comte Walewsky. La mort de cet homme d'état arrêta l'exécution de cette entreprise trop vaste, peut-être, pour les forces d'un seul homme, mais qui ne fut pas sans résultat puisque la Bibliothèque nationale a été, par suite, mise en possession de la copie de ces correspondances, énorme recueil qui sera consulté avec profit par les historiens. Mais c'était toujours l'histoire des établissements chrétiens de l'Orient qui avait sa prédilection, et jusqu'à la fin de sa vie il publia, soit pour la Société de l'Orient latin, soit en des recueils périodiques de France et d'Italie, des fragments des grands travaux qu'il avait entrepris et qu'il n'espérait plus guère conduire à terme. Dans cet ordre d'études il a véritablement été un précurseur. Il n'est comparable, parmi ses devanciers ou ses contemporains, qu'à Buchon, qui lui est bien inférieur, et à Karl Hopf, de Kœnigsberg, qui, lui aussi, est mort sans avoir achevé sa tâche. Ceux qui, pendant ces vingt ou trente dernières années, en France et à l'étranger, ont contribué à éclairer l'histoire de l'Orient latin, ont suivi sa trace ou du moins son exemple. Puisse-t-il trouver chez nous des continuateurs ayant au même degré le sens historique et l'habileté de la mise en œuvre!

M. de Mas Latrie, d'ailleurs, se réjouissait de voir se propager autour de lui un mouvement de recherches dont il avait été en grande partie l'initiateur. Il applaudissait au succès des autres et n'en conçut jamais aucun sentiment d'envie. Jamais il ne revendiqua la propriété d'un sujet ou la priorité d'une découverte. Son esprit naturellement

bienveillant le garda des polémiques personnelles. Il était reconnaissant de toute attention qu'on avait pour lui, il était sans rancune pour ceux mêmes qui avaient manqué de charité envers lui.

Peu à peu il avait obtenu toutes les distinctions qu'un savant peut espérer. Il les avait accueillies avec une juste satisfaction, mais sans orgueil. Si l'on considère sa vie d'érudit et sa vie d'homme privé, on peut dire que sa part de bonheur fut plutôt au-dessus qu'au-dessous de la moyenne. Il avait d'ailleurs un heureux état d'esprit qui le disposait à jouir des biens de la vie et à en supporter facilement les amertumes. Et lorsque, plein de jours, il s'est endormi dans le Seigneur, il a eu la consolation de penser qu'il laissait après lui des fils qui continueront à honorer son nom et des amis plus jeunes qui conservent pieusement le souvenir de ses aimables qualités.

